



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 14 février 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé au centre social Les Portes du Midi en présence de :

- Madame Bernadette EBODE ONDOBO, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier
- Madame Isabelle OUGIER, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier
- Marie France MEDDAH Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale,
- Tariq AÏT AMARA Directeur du Centre Social Les Portes du Midi.
- 12 habitants et habitantes.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan des actions de propreté menées dans le quartier
2. Tranquillité publique
3. Questions diverses /visite du Centre Social

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

En introduction les élues référentes, ajoutent qu'un échange d'une heure et trente minutes, semble suffisant pour aborder l'actualité du quartier et émettre des pistes de travail collectif.



PROPRETÉ URBAINE

Bilan des actions menées dans la thématique propreté :

Au cours des conseils précédents, les habitants avaient souhaité des informations sur les actions en terme de propreté urbaine. Les services de la Ville soutiennent une action renforcée sur ce quartier, en terme de ramassage, de contrôle de la brigade propreté et de travail d'accompagnement des bailleurs du quartier. Des améliorations sont notées par les habitants, mais des points sont encore à régler. Le conseil de quartier avec le service environnement et les habitants volontaires du quartier ont entrepris de passer à l'action. Deux évènements sont en cours de réalisation pour interpeller les usagers des bornes pneumatiques et les inciter à modifier leur comportement notamment dans l'avenue Albert Thomas.

1. **La réalisation d'une fresque sur les trottoirs** de l'avenue Albert Thomas qui a pour objectif d'inscrire des messages au sol et d'embellir cet environnement. Il a été souvent constaté qu'on respecte mieux un lieu sur lequel il y a eu une réalisation artistique. Cette action est coordonnée par la GUP (Gestion Urbaine de Proximité) avec la collaboration du bailleur Valophis. L'amicale des locataires de Valophis et un groupe



d'enfants et de parents du centre social Les Portes du Midi se sont investis dans ce projet. L'inauguration de cette fresque aura lieu le dimanche 26 mars en matinée. Les membres du conseil de quartier seront informés par mail et courrier.

2. **Implication des enfants** : La deuxième action fait suite aux remarques des habitants sur la pertinence de faire passer un message aux adultes par les enfants beaucoup plus concernés par les enjeux écologiques que la plupart des adultes. Lors de la semaine de la propreté programmée du 11 au 16 avril, le centre social les Portes du Midi mobilise un groupe du secteur famille, parents et enfants, qui participera à la création de slogans interpellant les adultes sur cet enjeu « améliorer la propreté dans leur quartier ».

Ces slogans feront l'objet de créations de pancartes qui pourront être brandies lors d'un défilé festif, joyeux et bruyant (casserole percussions...) pour se faire entendre.

Ces productions seront ensuite installées dans le quartier quelques temps pour interpellier les habitants.

 Une habitante souligne que cette démarche est remarquable mais qu'elle est très réservée sur l'impact décisif que cela aura sur les comportements des habitants. Elle poursuit en insistant sur le volet répressif.

 Les élues lui répondent qu'en terme de répression la brigade propreté agit tous les jours dans le quartier et verbalise quotidiennement pour ce type d'infraction. Elles poursuivent et disent que cette proposition fait l'objet d'échange avec le bailleur Valophis.

 Un habitant poursuit en soulignant que ces problèmes de déchets qui envahissent les villes, ne sont pas propres à Vitry mais dénotent une problématique plus vaste, commune à l'ensemble des territoires et qui remet en question notre mode de consommation même, qui génère une trop grande quantité de déchets.

 Un autre habitant l'interroge sur le ramassage du verre et sa répartition sur le territoire.

 Les élues répondent qu'elles solliciteront le service en charge de cette question pour qu'il propose des solutions.

 Une habitante suggère que la Ville procède comme une grande marque d'hyper marché qui récupère certains déchets contre une modique rémunération.

 Les élues répondent que c'est l'Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre qui détient la compétence du traitement des déchets et que seule une association ou une entreprise privée a la possibilité de rémunérer de cette façon cette action.

Les élues proposent aux habitants de clore cette question de propreté par un Conseil de quartier le dimanche 16 avril (lors de la semaine propreté), pour procéder à un ramassage de déchets dans le quartier avec le soutien et le matériel des équipes propreté de la ville.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

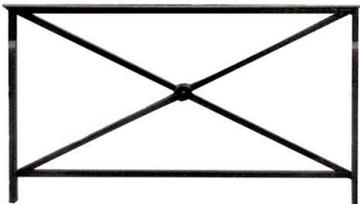
Les élus donnent la parole aux personnes présentes pour qu'elles s'expriment à ce propos et présente Marie France Meddah la brigadière-cheffe principale de la Police Municipale.

 Deux habitantes exposent un problème de sécurité routière aux abords de l'entrée de l'école maternelle Anton Makarenko, rue Grétillat.

Sur cette portion de la rue en double sens de circulation, il existe un conflit d'usage entre les automobilistes qui viennent massivement en voiture accompagner leurs enfants à l'école. Ils stationnent en double file pour les déposer, créant des bouchons. Les enfants qui descendent de voiture seuls, doivent marcher sur la chaussée dans une ambiance tendue entre les automobilistes, dont certains accélèrent pour s'extirper de ce bouchon.

 Marie France Meddah précise que la Police Municipale connaît bien la problématique à cet endroit et qu'elle vient régulièrement procéder à des verbalisations. Plus de 20 verbalisations journalières sont comptabilisées dans cette rue.

 Les élus font remarquer que le chemin piéton des écoliers est bien protégé par des croix de saint André tout le long du trottoir de la rue Grétillat.



Croix de saint André

 Des mères poursuivent en proposant de mettre un agent de la Police Municipale en fraction pour régler la circulation et faire traverser les enfants.

 Madame Ougier qui est référente du quartier et Adjointe au Maire en charge des dynamiques familiales, précise que cette proposition nécessiterait la création d'un poste supplémentaire et que la ville n'est pas en mesure, dans le contexte financier actuel, d'augmenter sa masse salariale. Elle poursuit en précisant qu'un groupe de travail sur cette question a été constitué au sein de la Ville pour répondre aux problématiques de la sécurisation des écoliers aux abords des écoles de Vitry. Sur l'école maternelle Anton Makarenko la réflexion au sein du conseil d'école se poursuit.

Les habitants échangent sur les diverses solutions que d'autres villes ont mises en place en faveur de la sécurité des écoliers : Pédibus*, piétonisation des rues desservant des écoles, création de zones de rencontres... Ces solutions doivent être analysées au regard des possibilités techniques et réglementaires. Plus généralement cette problématique questionne la place de la voiture en ville.



 Un habitant précise que les bandes jaunes sur les trottoirs de la rue Grétilat interdisant le stationnement, sont en partie effacées et mériteraient une réfection pour mieux matérialiser ces espaces.

***Pédibus** correspond à un **autobus pédestre**. Il consiste à convoyer les enfants sur le trajet domicile-école. Les enfants d'un quartier se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de chasubles fluorescentes. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école.



SOLIDARITÉ

 Les élues soulignent le fait que les réunions des conseils du quartier Paul Froment 8 mai se tenant au Centre Social, permet à la fois de se familiariser avec la structure et d'envisager à terme une collaboration pour parvenir à rassembler les habitants autour d'un projet commun. Par expérience la mise en œuvre d'une fête de quartier est un outil très rassembleur.

 Des habitantes réagissent positivement à cette proposition et expriment une forte attente sur l'organisation d'un vide grenier, bourse aux jouets et bourse aux matériels de puériculture.

 Les élues précisent que toutes propositions pourraient être réalisées et que les habitants seraient accompagnés dans cette réalisation des services de la ville. Les associations œuvrant sur le quartier seront invitées à participer à l'élaboration de cette fête. Elles proposent qu'un prochain conseil de quartier soit l'objet de cette réflexion collective et décider ensemble de la mise en place ou non de cette fête de quartier.



DIVERS

 Une habitante sollicite le conseil de quartier pour deux problématiques qui concernent son bailleur, au 113 rue Camille Groult.

1. La porte d'entrée du hall de l'immeuble est facilement ouverte à coups de pieds. Le bailleur s'était engagé à renforcer la porte dans un courrier de septembre 2021, à ce jour rien n'a été fait.
2. Devant l'entrée du parking de la résidence, au niveau des bornes rétractibles, des voitures sont souvent stationnées bloquant l'entrée.

 Le service vie de quartier transmettra au bailleur cette question concernant la porte du hall.

Concernant les voitures qui stationnent sur la voie publique devant l'entrée du parking Valdey, il convient d'appeler les services de police qui sont habilités à verbaliser ces contrevenants. La Police Municipale est joignable au 01 55 53 17 36 du lundi au vendredi de 7h00 à 19h30 et le samedi de 7h00 à 14h00. En dehors de ces horaires il convient d'appeler la Police Nationale en composant le 17.

Paul-Frontent/8-mai-45

Conseil de Quartier



Le Conseil de quartier se clôture par la visite guidée du centre social par son Directeur.